



Les entreprises ont-elles le souci de l'approvisionnement responsable ?

Présentation du rapport de recherche
réalisé par la CQCAM sur les Politiques
d'approvisionnement responsable (PAR)

Février 2010

CiS 
centre international
de solidarité ouvrière



coalition québécoise
contre les
**ateliers de
misère**

www.ciso.qc.ca/ateliersdemisere



Plan de la présentation

- Contexte et objectifs de la recherche
- Méthodologie de recherche
- Résultats de recherche
- Recommandations de la CQCAM



Contexte et objectifs de la recherche

○ Contexte de recherche :

- La CQCAM fait activement la promotion des PAR.
- Selon la CQCAM, celles-ci devraient comprendre :
 - Des normes sociales basées sur les droits fondamentaux du travail tels que définis par l'OIT;
 - Des normes environnementales minimales;
 - Des mécanismes de contrôle et de vérification, incluant la mise en place de mesures correctives;
 - Une obligation de transparence de la part des entreprises et des fournisseurs (publication de rapports annuels et divulgation des lieux de production).



Contexte et objectifs de la recherche

○ Objectifs de recherche :

- Documenter l'état d'avancement des politiques d'approvisionnement responsable au Québec et faire connaître les meilleures pratiques en la matière.
- Évaluer les informations diffusées par les entreprises sur la définition et la mise en œuvre de leur PAR.
- Améliorer les pratiques des entreprises en les situant dans un processus d'apprentissage et en leur adressant des recommandations.



Méthodologie de recherche

- Analyse de deux recherches conduites par *Ethical Trading Action Group* (ETAG) et *Oxfam Hong Kong* sur la transparence de distributeurs et de fabricants de vêtements par rapport à la performance éthique de leur chaîne d'approvisionnement.
- Élaboration d'une grille à partir du *Gradient Index* formulé par *Accountability* pour l'adapter aux PAR et inclure la dimension environnementale.



Thème 1 - Politique et code de conduite (20 %)

Thème 2 - Gouvernance et consultation des parties prenantes (20 %)

Thème 3 - Système de gestion (30 %)

Thème 4 – Résultats et mesures d’accompagnement (15 %)

Thème 5 – Audit de la chaîne d’approvisionnement (15%)



Thème 1 - Politique et code de conduite (20 %)

- 1.1 Qualité des énoncés (60 %)
- 1.2 Dispositif de priorisation (5 %)
- 1.3 Portée de la PAR (20 %)
- 1.4 Validité et modalité de mise à jour (5 %)
- 1.5 Publication et disponibilité de la PAR (10 %)

Thème 2 - Gouvernance et consultation des parties prenantes (20 %)

- 2.1 Responsabilité du conseil d'administration (40 %)
- 2.2 Consultation des parties prenantes internes et externes (40 %)
- 2.3 Adhésion aux initiatives internationales multipartites (10 %)
- 2.4 Implication des ONG et des syndicats dans l'élaboration des normes (10 %)

Thème 3 - Système de gestion (30 %)

- 3.1 Allocation des ressources (20 %)
- 3.2 Outils (20 %)
- 3.3 Certifications du système de gestion (10 %)
- 3.4 Labels et certifications de produits et de services responsables (10 %)
- 3.5 Formation des acheteurs (20 %)
- 3.6 Analyse de risques des questions éthiques dans la chaîne (10 %)
- 3.7 Divulgateion des analyse des risques éthiques dans la chaîne (10 %)



Thème 4 – Résultats et mesures d’accompagnement (15 %)

4.1 Suivi des résultats (40 %)

4.2 Programme d’accompagnement de la performance des fournisseurs (30 %)

4.3 Mesures coercitives en cas de non-conformité (30 %)

Thème 5 – Audit de la chaîne d’approvisionnement (15%)

5.1 Engagement en matière d’audits (15 %)

5.2 Statut du programme d’audits (15 %)

5.3 Divulgence des sites de fabrication (15 %)

5.4 Transparence de la méthodologie des audits des fournisseurs (15 %)

5.5 Vérification externe des audits (20 %)

5.6 Divulgence des résultats des audits (20 %)



Méthodologie de recherche

- **Échantillon de recherche :**
 - (1) La représentativité du secteur d'activité : l'entreprise devait faire partie d'un secteur d'activité relativement important au Québec.
 - (2) L'entreprise devait être connue du grand public : la marque commerciale et/ou le nom de l'entreprise devaient être facilement reconnaissables par d'éventuels consommateurs.
 - (3) L'entreprise devait être en relation avec un nombre important de fournisseurs, de cotraitants et de sous-traitants.



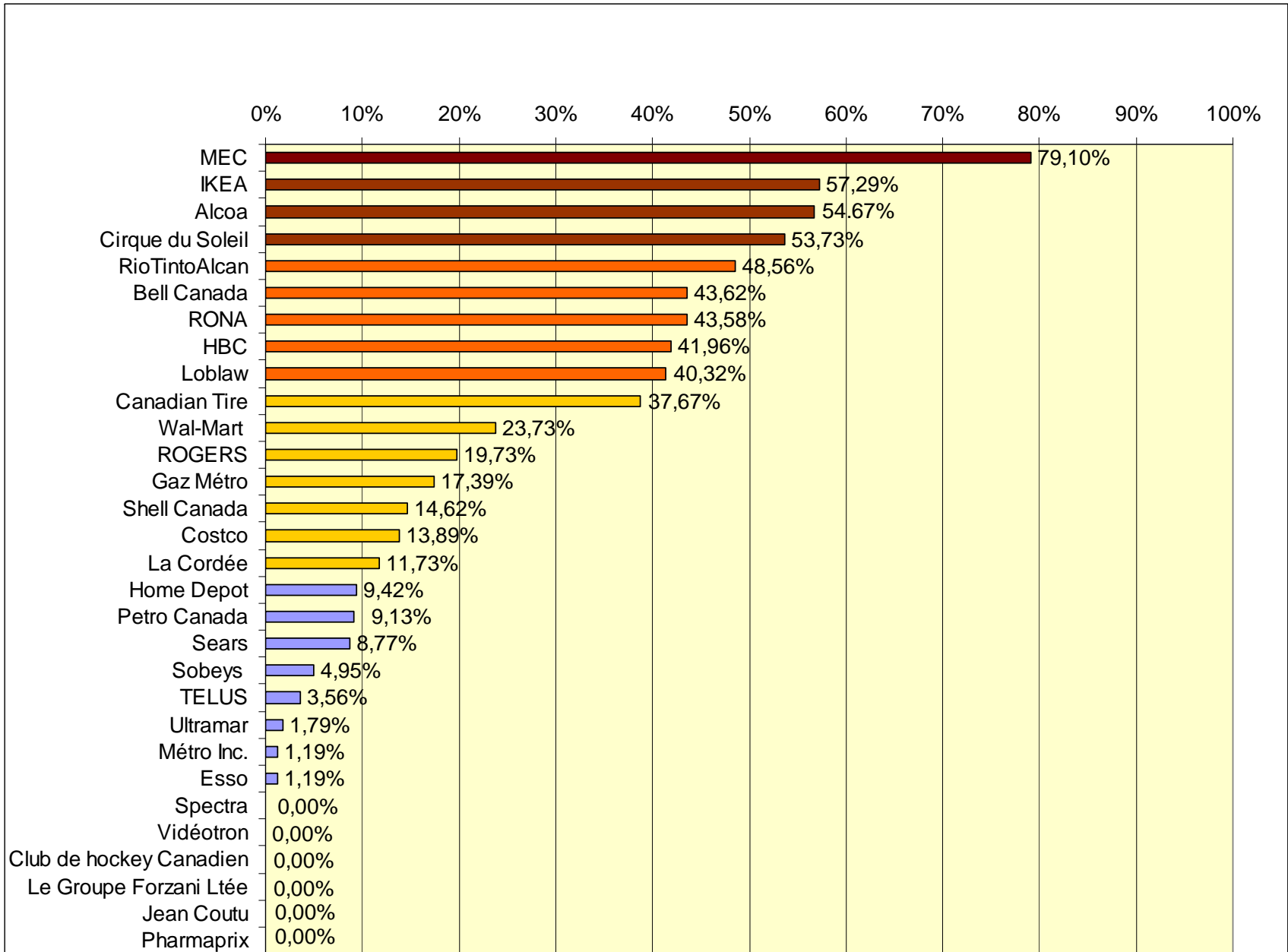
Divertissement et spectacle	Spectra Cirque du Soleil Club de Hockey Canadien
Télécommunications	Bell Canada TELUS Vidéotron Roger
Exploitation minière et métallurgie	RioTintoAlcan Alcoa
Entreprises pétrolières et gazières	Shell Pétro-Canada Gaz Métro Esso Ultramar
Alimentaire	Metro Inc. Loblaw Sobeys
Articles de plein air	MEC La Cordée Le Groupe Forzani
Quincaillerie, ameublement, rénovation et jardinage	Home Dépôt RONA Canadian Tire IKEA
Grands magasins	Wal-Mart Costco Sears HBC
Pharmacie	Jean Coutu Pharmaprix



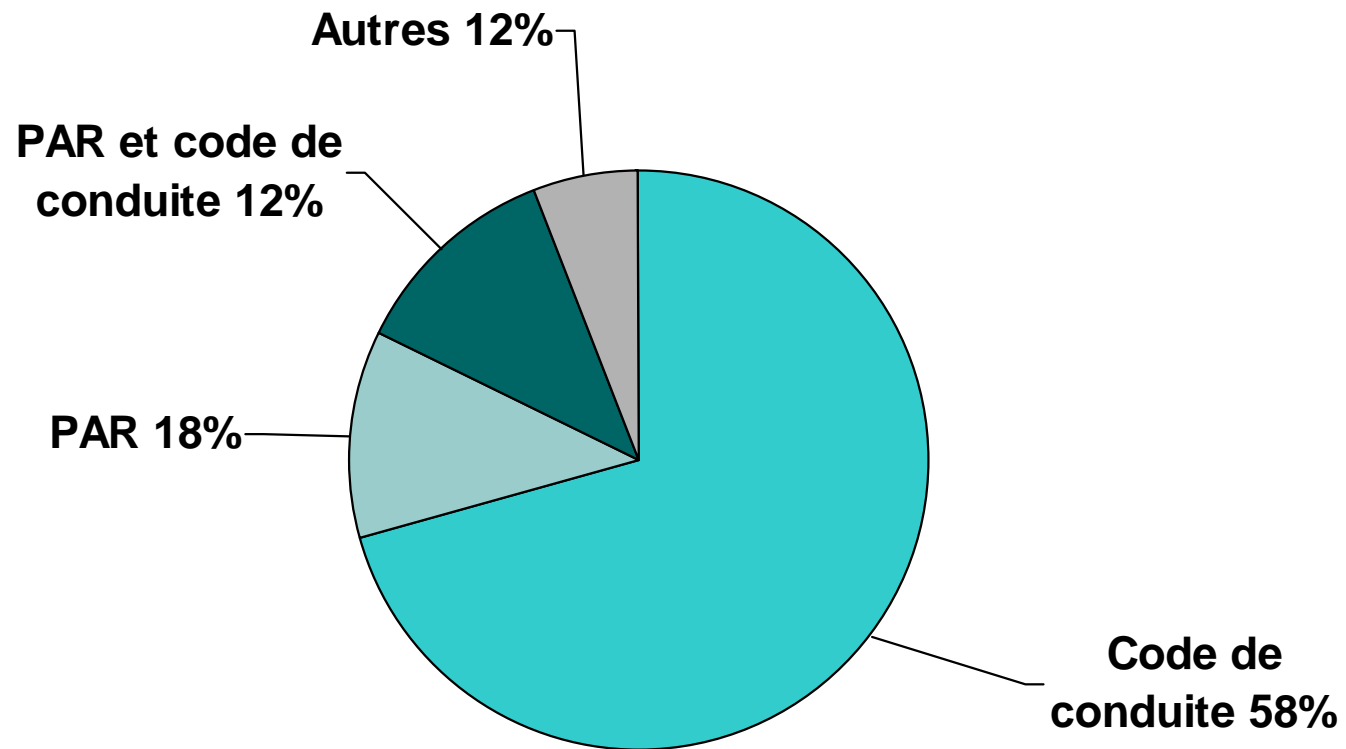
Résultats de recherche

○ **Les limites de cette recherche :**

- Notre échantillon réunit un ensemble d'entreprises dont la taille est dissemblable.
- Ces entreprises œuvrent dans des secteurs d'activités différents dont les pratiques en matière d'approvisionnement sont distinctes si bien que chercher à comparer ces firmes sur la base des résultats s'avère un exercice hasardeux.
- Aussi, rappelons que nous ne prétendons pas évaluer la performance réelle des entreprises, mais bien leur propension à divulguer des informations complètes et fiables sur leur PAR.
- La présentation de nos résultats met en exergue les différents niveaux d'avancement et le caractère hétérogène des pratiques existantes en matière d'approvisionnement responsable plutôt que de chercher à comparer les entreprises entre elles.



Résultats de recherche





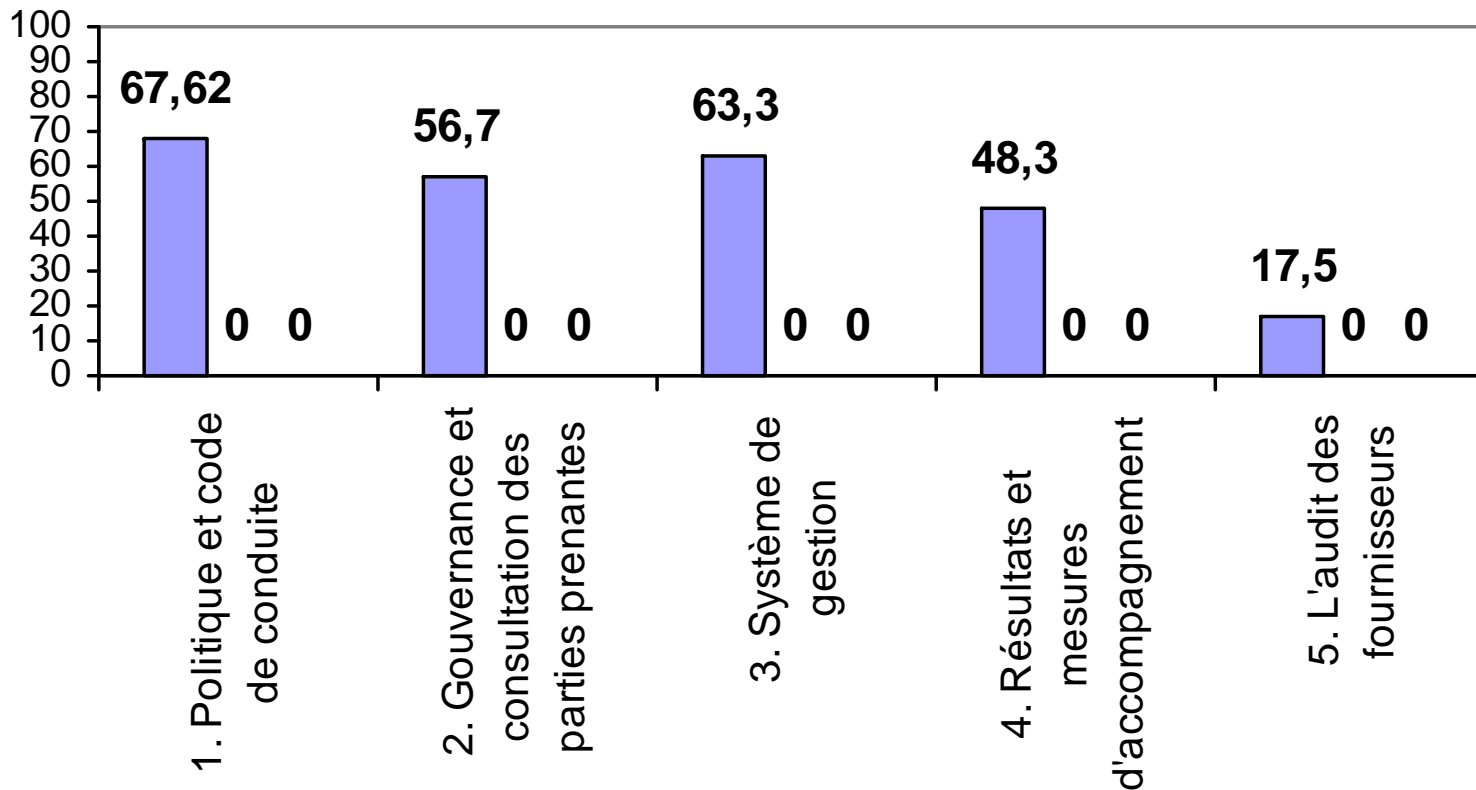
Résultats de recherche

○ Secteur divertissement et spectacle :

- le Cirque du Soleil est de loin l'entreprise la plus transparente en matière d'approvisionnement responsable : elle obtient un score global de 53.73 %.
- En 2008, le Cirque du Soleil a adopté une PAR qui identifie clairement son champ d'application et couvre l'ensemble des Conventions de base de l'OIT et la protection de l'environnement.
- Le Cirque du Soleil a consulté ses parties prenantes internes pour définir sa PAR et a mis sur pied un comité consultatif mixte pour sa mise en œuvre.
- La démarche du Cirque du Soleil prévoit la réalisation d'audits externes auprès de ses fournisseurs.

Résultats de recherche

○ Secteur divertissement et spectacle :



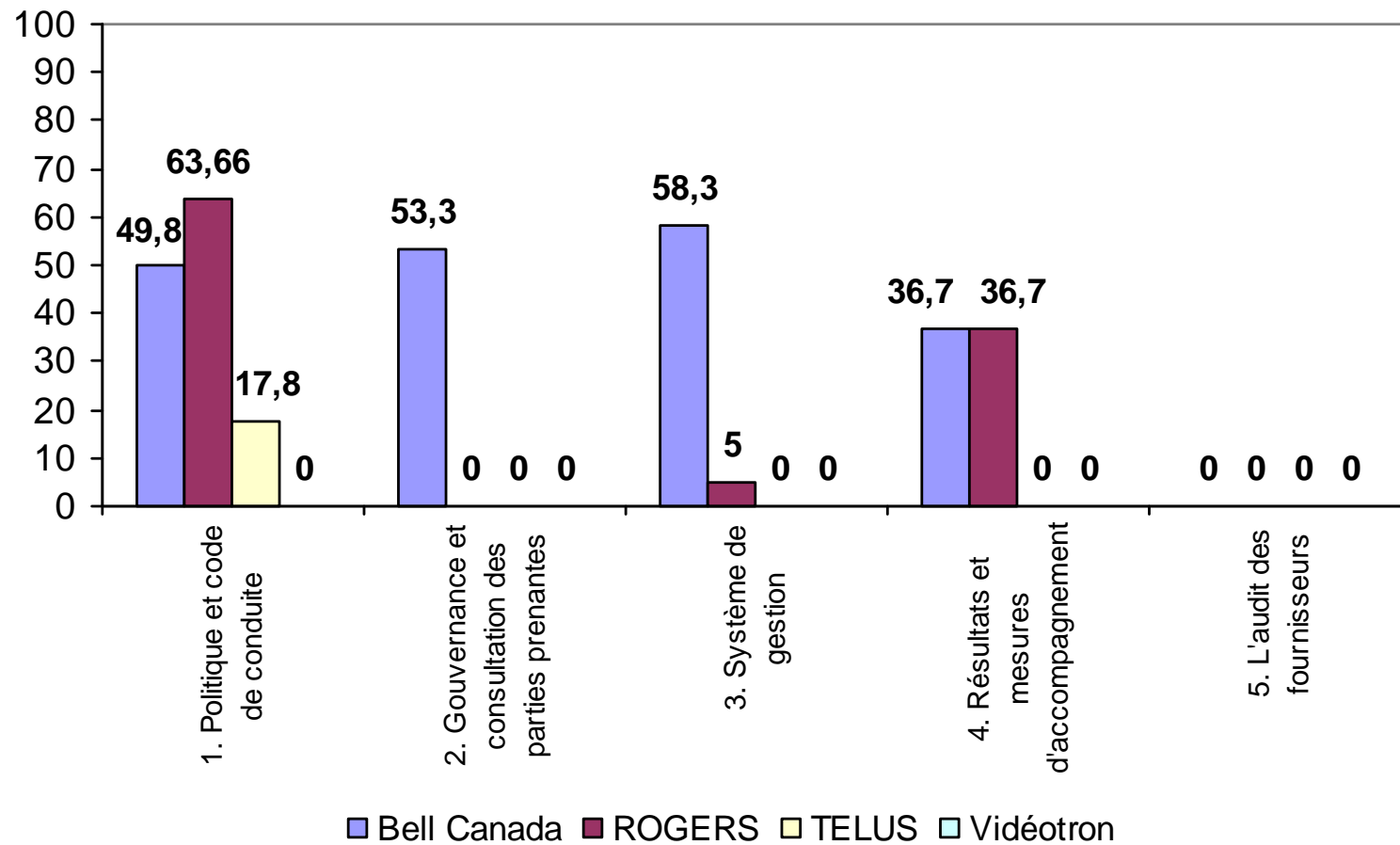


Résultats de recherche

- **Secteur des télécommunications :**
 - Parmi les 4 entreprises de ce secteur, Bell Canada se situe en tête de liste (43.62 %), suivie par ROGERS (19.73 %), TELUS (3.56 %) et Vidéotron (0 %).
 - Bell Canada dispose d'un code de conduite à l'intention de ses fournisseurs qui intègre autant les aspects sociaux qu'environnementaux et consulte les parties internes affectées par sa mise en œuvre.
 - Le code de conduite s'appuie sur un questionnaire d'évaluation des fournisseurs ainsi que d'autres outils de gestion.
 - Bell Canada participe à différentes initiatives internationales et sectorielles qui comprennent des représentants de syndicats et d'ONG.

Résultats de recherche

○ Secteur des télécommunications :



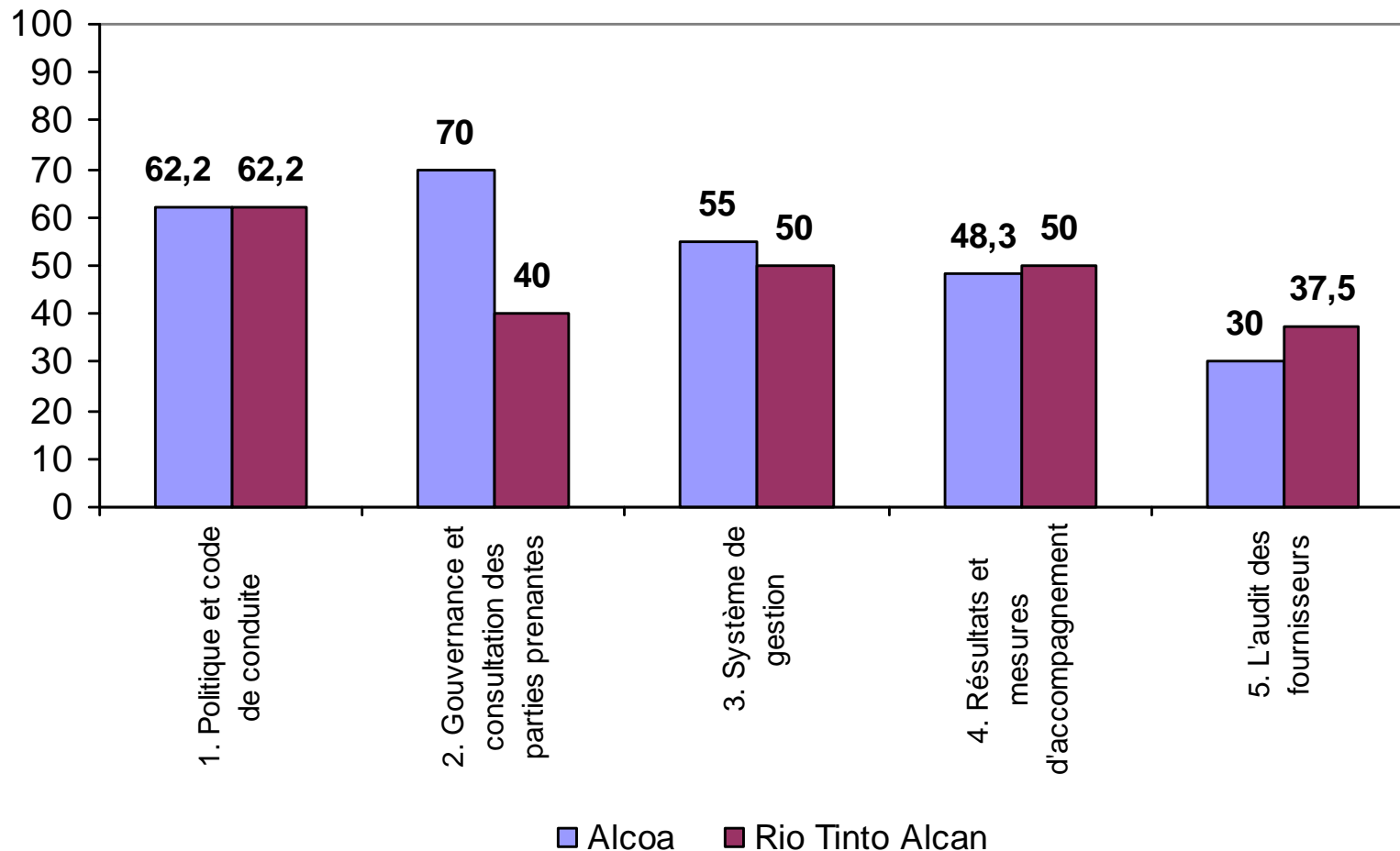


Résultats de recherche

- **Secteur exploitation minière et métallurgie :**
 - Alcoa a obtenu un score de 54.67 % contre 48.56 % pour Rio Tinto Alcan.
 - Le contenu de la PAR de ces deux entreprises comprennent les conventions de l'OIT ainsi que des critères environnementaux (62.2 %).
 - Alcoa a consulté ses parties prenantes internes et participe à plusieurs programmes auxquels participent des ONG et des syndicats.
 - Pour la mise en œuvre, Alcoa s'appuie sur l'administration d'un questionnaire auprès de ses fournisseurs.
 - Les audits de ces entreprises ne sont pas vérifiés par des tierces parties indépendantes.

Résultats de recherche

○ Secteur exploitation minière et métallurgie :



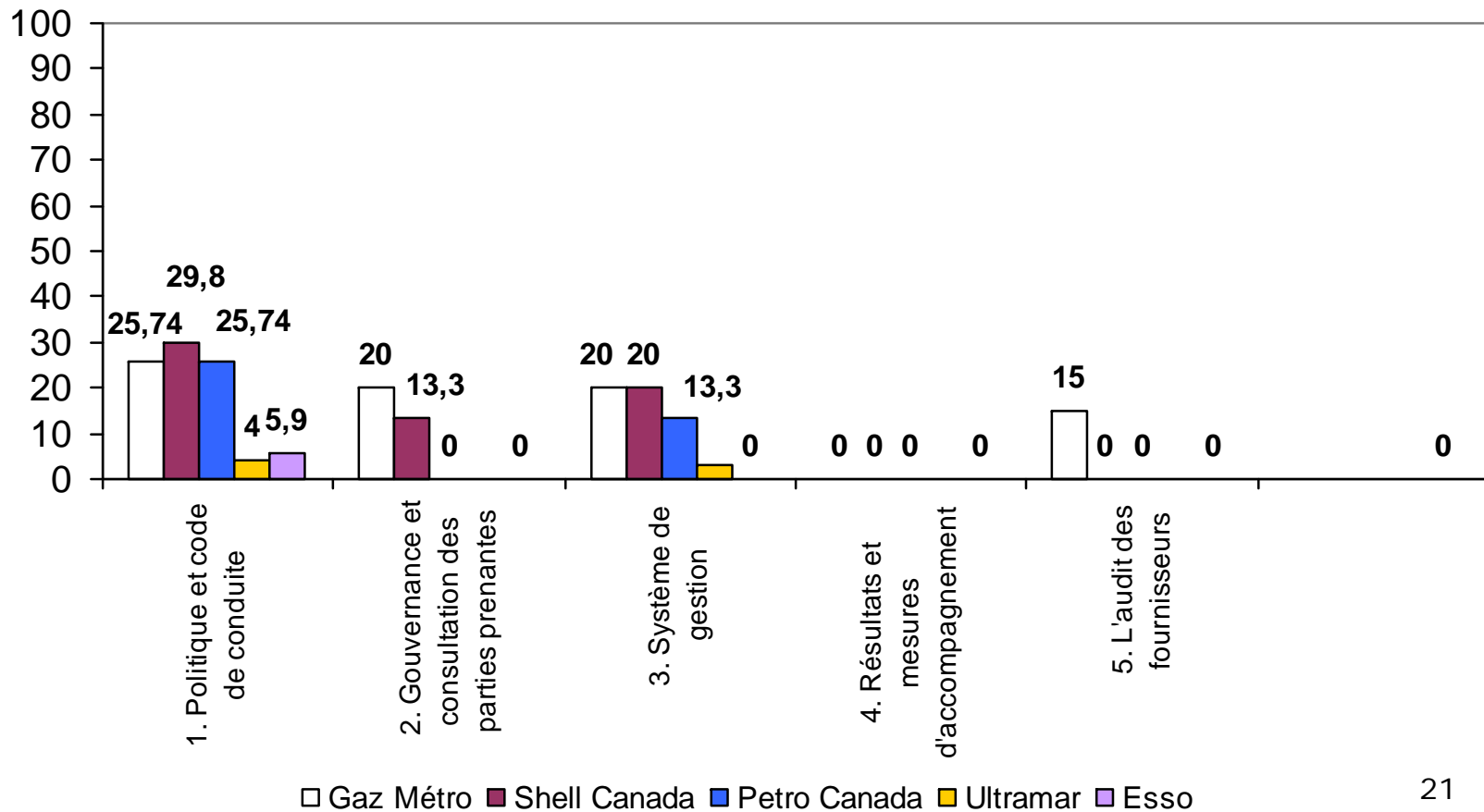


Résultats de recherche

- **Secteur entreprises pétrolières et gazières :**
 - Gaz Métro arrive en tête avec un score de 17.39 % suivie de Shell (14.62 %), de Pétro Canada (9.13 %), d'Ultramar (1.79 %) et d'Esso (1.19 %).
 - Gaz Métro n'applique pas une PAR ou un code de conduite, mais dans sa politique environnementale et ses différents programmes, l'entreprise invite ses fournisseurs à respecter ses engagements.
 - Shell fait référence à l'existence et à l'application d'une PAR dans ses rapports de développement durable et affirme se baser sur la méthode du « coût total de propriété » qui tient compte du cycle de vie du produit.
 - Pétro Canada a adopté un « code des pratiques commerciales » et des « principes relatifs aux activités et aux investissements sociaux ».

Résultats de recherche

○ Secteur entreprises pétrolières et gazières :





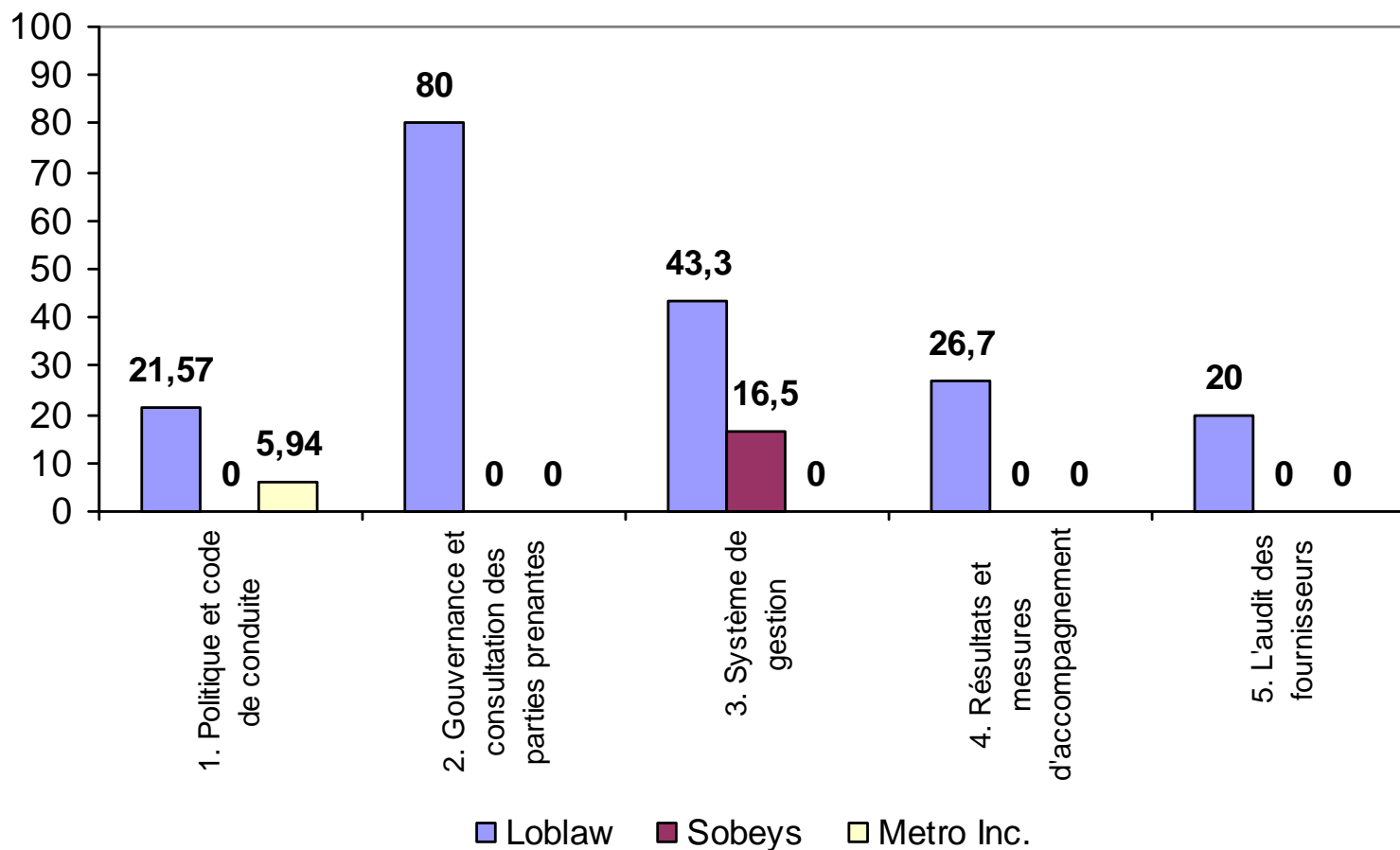
Résultats de recherche

○ Secteur alimentaire :

- Loblaw arrive en tête avec un score total de 40.32 % contre 4.95 % pour Sobeys et 1.19 % pour Metro Inc.
- Loblaw applique une « PAR en produits de la mer durables » pour laquelle elle a consulté des ONG (Greenpeace).
- Elle fait la promotion des fruits et légumes locaux dans le cadre de son programme « Ça pousse chez nous » et vend des produits équitables.
- Loblaw met en œuvre un programme de RSE avec ses fournisseurs qui s'appuie sur un nouveau « contrat d'approvisionnement standard à l'intention des fournisseurs ».
- Depuis 2006, Loblaw conduit des audits sur lesquels nous avons colligé peu d'informations.

Résultats de recherche

○ Secteur alimentaire :



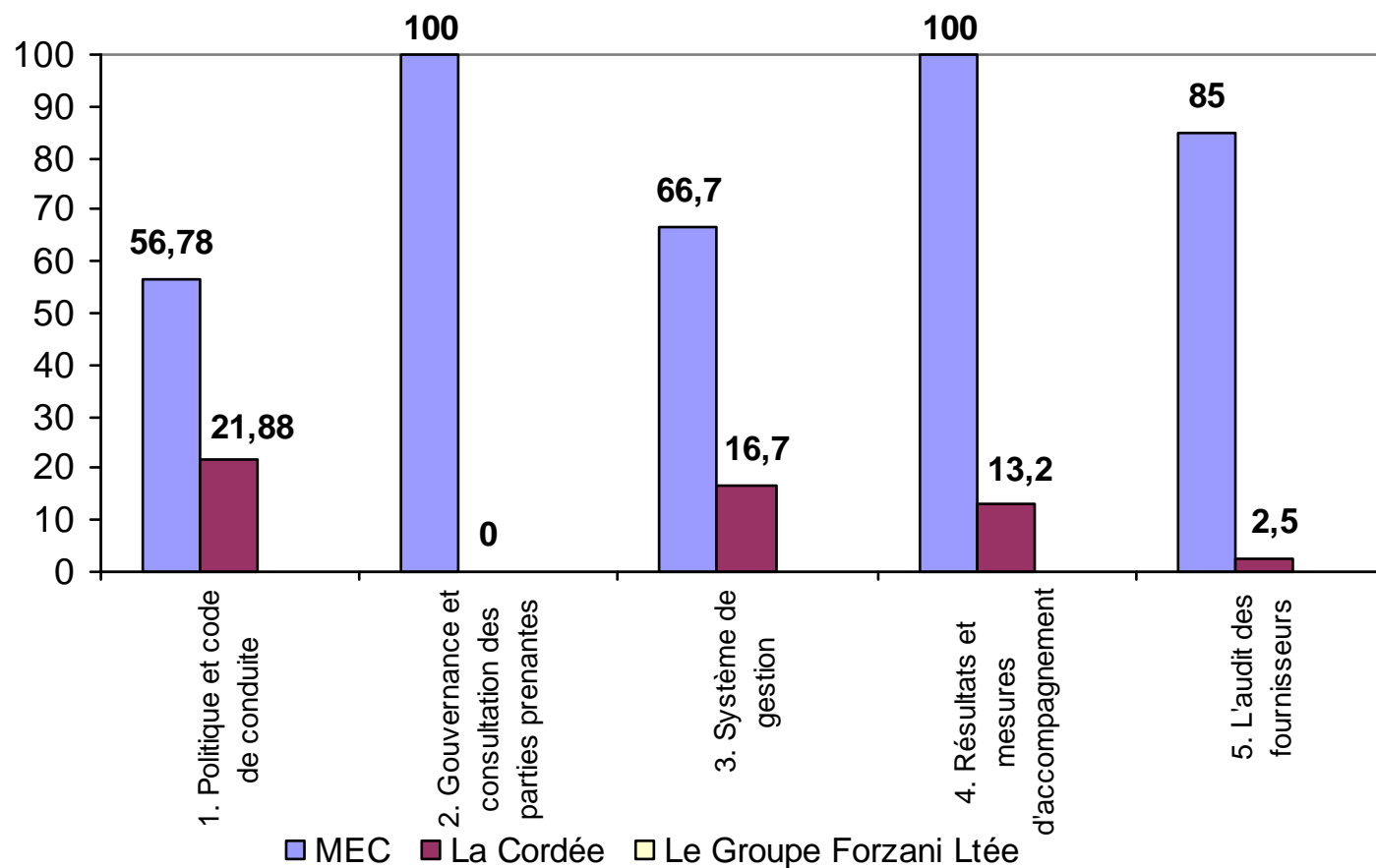


Résultats de recherche

- **Secteur articles de plein air :**
 - MEC est apparue à l'avant-garde en matière d'approvisionnement responsable (79.1 %).
 - MEC applique le code de conduite *Fair Labor Association* (FLA) qu'elle fait vérifier par des ONG indépendantes (FLA) et locales (*Social Compliance Services Asia*).
 - MEC fait preuve d'une grande transparence : liste des fournisseurs, infractions identifiées, mesures correctives énoncées, etc.
 - La dimension environnementale fera l'objet prochainement d'audits.
 - La Cordée a adopté « une politique vis-à-vis de ses fournisseurs » (conventions de l'OIT), mais nous n'avons pas obtenu d'informations sur sa mise en oeuvre.

Résultats de recherche

○ Secteur articles de plein air :





Résultats de recherche

- **Secteur quincaillerie, ameublement, rénovation et jardinage :**
 - IKEA arrive en tête avec un score de 57.29 % suivie de RONA (43.58 %), Canadian Tire (37.67 %) et Home Depot (9.42 %).
 - IKEA a développé un code de conduite « IWAY » qui fait référence aux Conventions de l'OIT, à la Déclaration de Rio et à la DUDH.
 - IKEA fournit une analyse des infractions rapportées par des auditeurs privés et met en œuvre un programme d'accompagnement auprès de ses fournisseurs.
 - RONA a adopté une PAR pour les produits de bois et sélectionne des produits à partir d'analyses de cycle de vie environnementale et autres certifications.
 - RONA fait vérifier les normes ISO 9000 et SA 8000 chez ses fournisseurs (Chine).

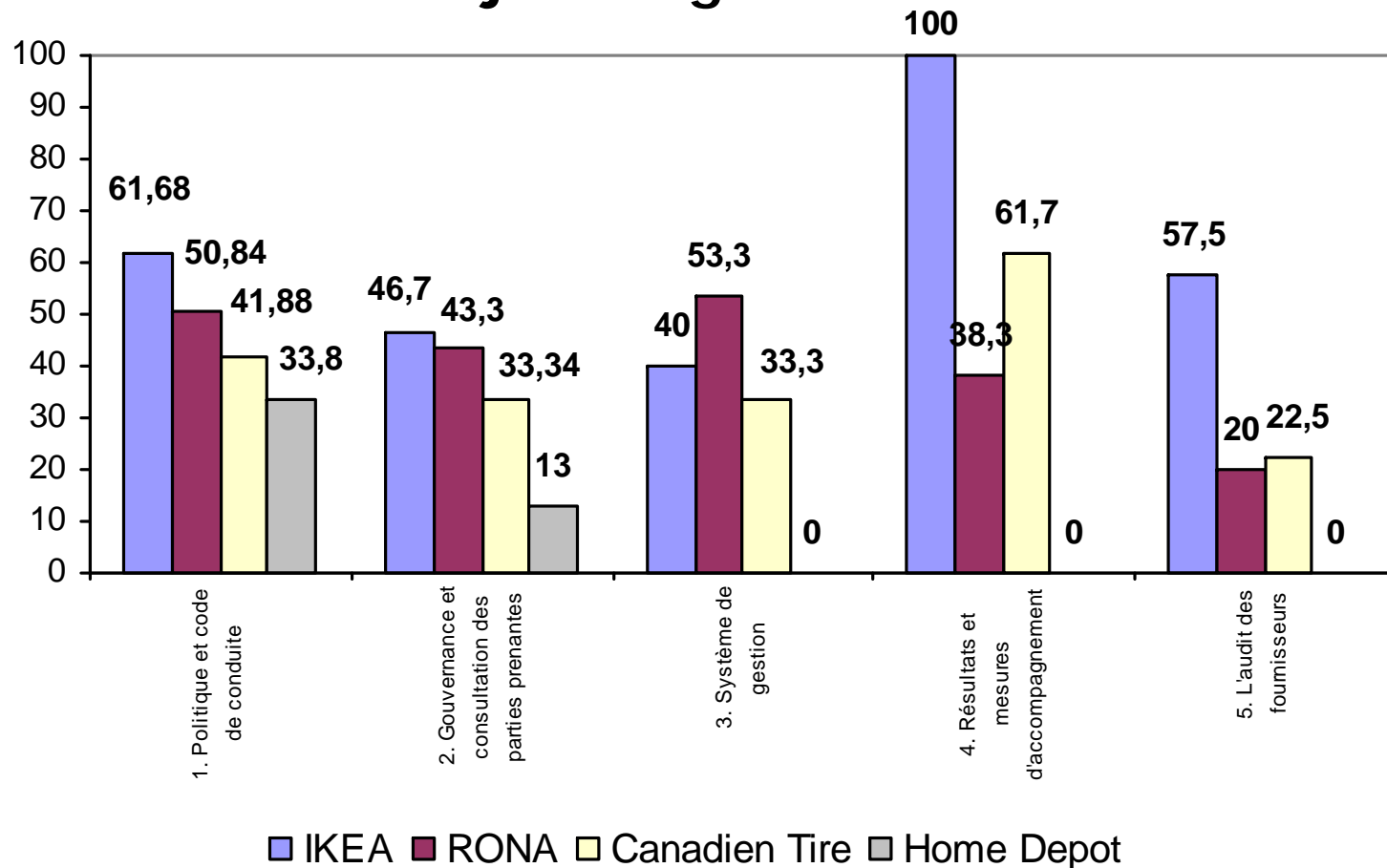


Résultats de recherche

- **Secteur quincaillerie, ameublement, rénovation et jardinage :**
 - Canadian Tire a adopté un code de conduite qui reprend les Conventions de l'OIT et quelques critères environnementaux.
 - Canadian Tire fait auditer les fournisseurs de sa filiale textile *Mark's Work Warehouse* par un auditeur privé (VERITAS) dont elle fournit le résumé des suivis.
 - Home Depot a adopté un code de conduite éthique qui comprend plusieurs clauses relatives à l'environnement et aux conditions de travail chez ses fournisseurs, mais il n'y a aucune information sur sa mise en œuvre.

Résultats de recherche

○ Secteur quincaillerie, ameublement, rénovation et jardinage :





Résultats de la recherche

- **Secteur des grands magasins :**
 - HBC arrive en tête avec un score de 41.96 % suivie par Wal-Mart (23.73 %), de Costco (13.89 %) et Sears (8.77 %).
 - HBC a adopté un code de conduite qui fait référence aux Conventions de l'OIT et comprend des critères environnementaux.
 - HBC fait vérifier ses fournisseurs par des auditeurs privés, fournit des analyse des infractions et prévoit des mesures correctives en cas de non-conformité.
 - HBC a également mis en place un programme complet de formation pour ses fournisseurs et ses acheteurs.

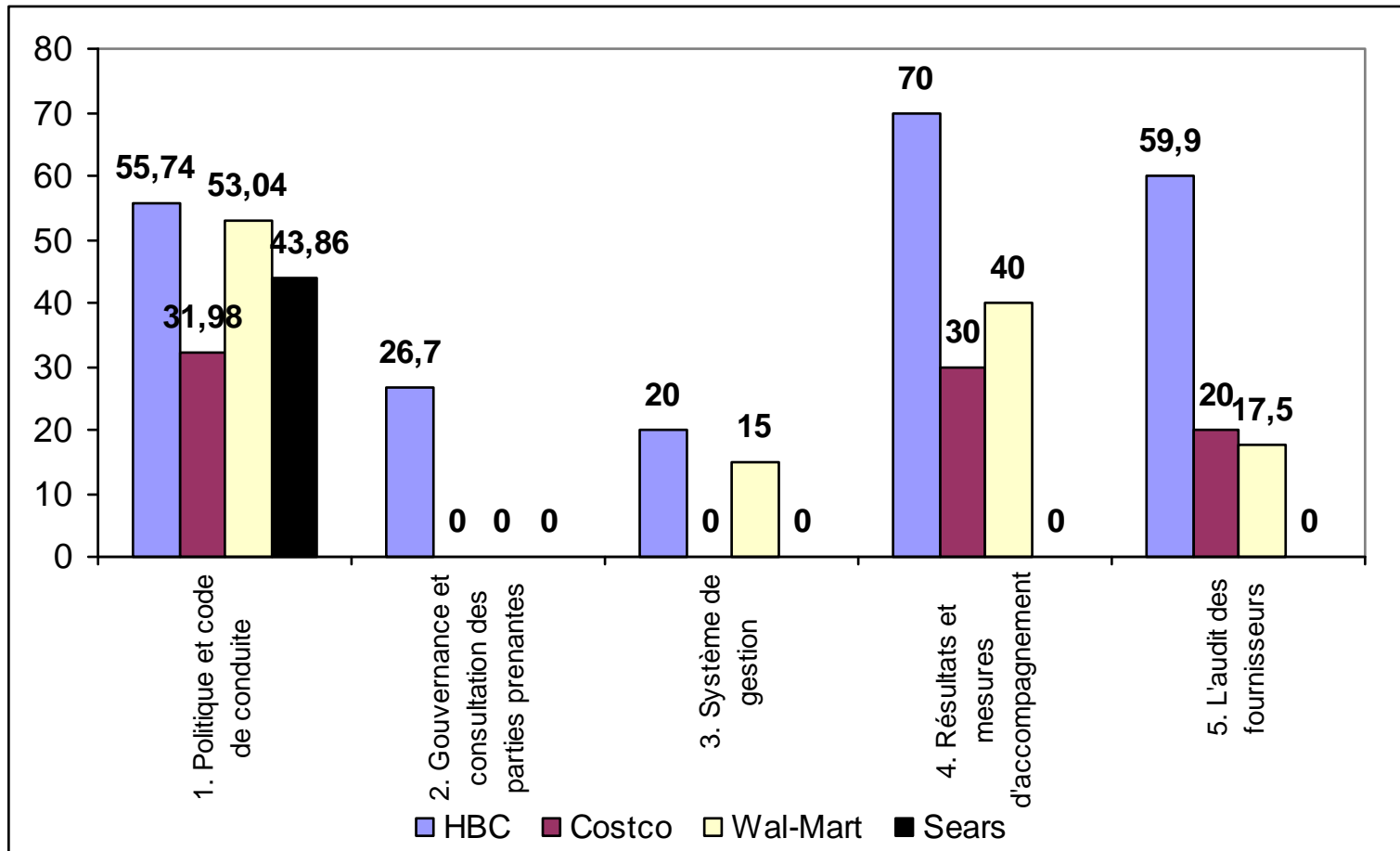


Résultats de la recherche

- **Secteur des grands magasins :**
 - Wal-Mart a également adopté un code de conduite qui se base sur le modèle *World Wide Responsible Apparel Production* (WRAP), mais ne fournit pas d'informations sur sa mise en œuvre.
 - Costco a adopté un code de conduite à l'intention de ses fournisseurs qui ne fait pas référence à l'ensemble des conventions de l'OIT et qui n'inclut pas de critères environnementaux. Elle ne fournit pas d'informations sur sa mise en œuvre.
 - Sears a adopté un code déontologique pour ses fournisseurs, qui se base sur les Conventions de l'OIT et intègre des critères environnementaux, mais elle ne fournit pas d'informations sur sa mise en œuvre.

Résultats de recherche

○ Secteur des grands magasins :



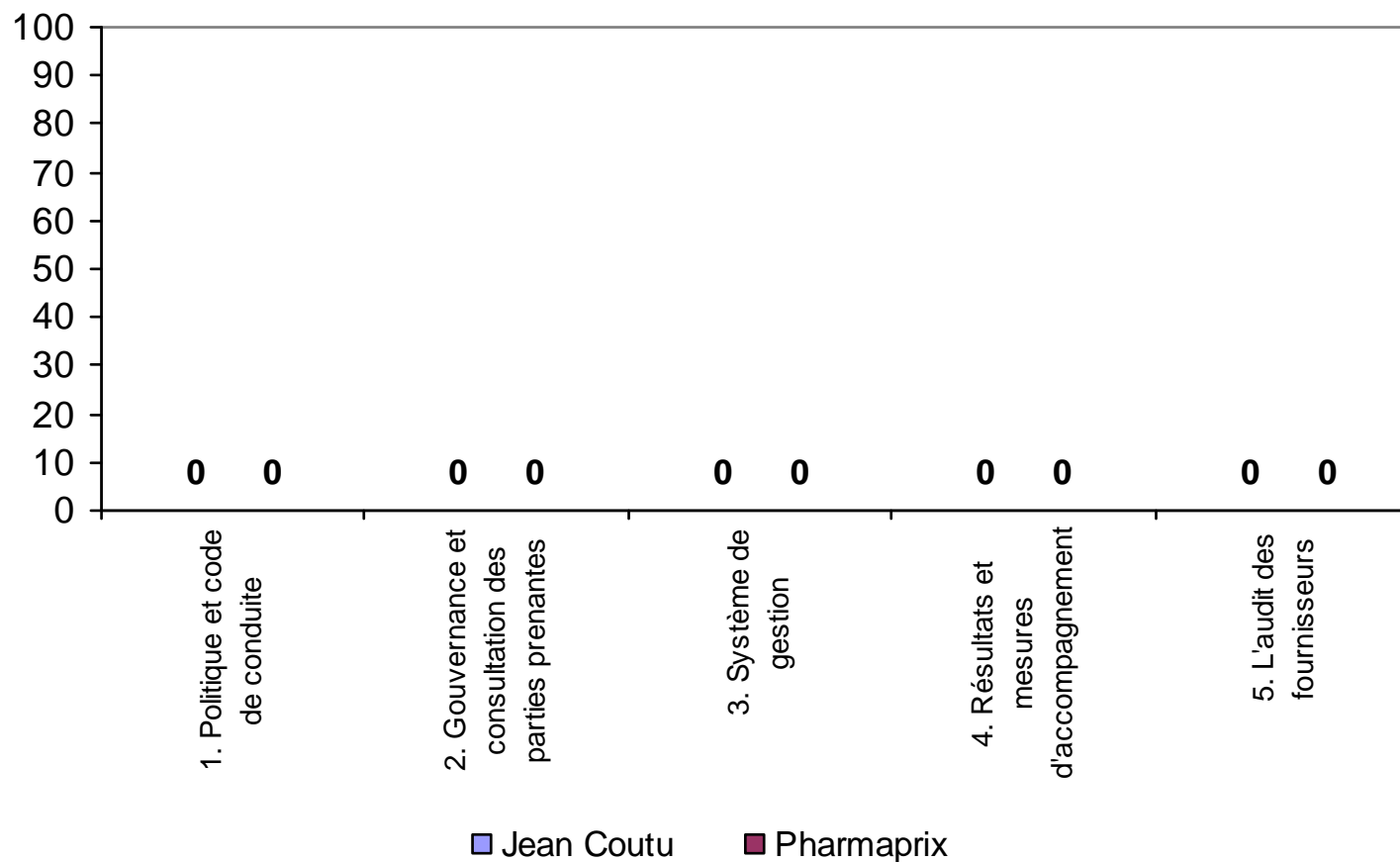


Résultats de la recherche

- **Secteur des pharmacies :**
 - Pour les entreprises Jean Coutu et Pharmaprix, nous n'avons pas pu identifier d'informations attestant de l'existence et de l'application d'une PAR ou d'un code de conduite.

Résultats de recherche

○ Secteur des pharmacies :





Recommandations de la CQCAM

1. Contenu de la PAR

- Faire référence à l'ensemble des Conventions de base de l'OIT et inclure des normes environnementales minimales.

2. Parties prenantes internes et externes

- Inclure des parties prenantes internes et externes pour la définition de la PAR.
- Inclure des parties prenantes internes et externes pour veiller à l'application et au suivi des résultats de la PAR au sein, par exemple, d'un comité mixte.
- Participer à des initiatives multipartites internationales, des initiatives nationales ou d'autres initiatives similaires, afin de débattre et d'échanger sur leurs pratiques avec des parties prenantes externes.



Recommandations de la CQCAM

3. Processus de vérification

- Réaliser des audits externes chez les fournisseurs pour veiller au respect de leurs engagements.
- Valider les résultats de ces audits externes par des tierces parties indépendantes, hors de tous liens commerciaux dans les cas où les auditeurs externes mandatés sont des firmes de consultants privées;
- Adopter une stratégie de conformité par étapes pour permettre à leurs fournisseurs de s'adapter aux exigences de leur PAR.
- Adopter une politique d'accompagnement aux exigences de la PAR pour aider les fournisseurs à se conformer intégralement aux exigences de leur PAR, notamment en mettant à leur disposition des ressources et des compétences.



Recommandations de la CQCAM

4. **Transparence**

- Fournir une analyse détaillée des résultats des audits réalisés chez les fournisseurs, notamment les cas de non-conformité aux exigences de la PAR.

5. **Prix juste**

- De manière générale, les entreprises devraient offrir des prix justes aux fournisseurs pour leur permettre de se conformer aux exigences sociales et environnementales de leur PAR.